



Prémian 🍒

Bulletin municipal



Décembre 2020

Le mot du Maire

Chères Prémianaises, chers Prémianais,

Privés de rencontres, de moments conviviaux, d'échanges, c'est à travers notre bulletin que nous pouvons faire le bilan de cette année 2020 si spéciale. Vous avez choisi en mars, de faire confiance à l'équipe que je vous ai présentée pour gérer les affaires communes dans la continuité des mandats précédents. C'est ici pour moi l'occasion de remercier Hubert Barthes, maire depuis 1999 qui a su donner à notre commune un nouvel élan. Il a œuvré avec engagement et conviction pour conserver les écoles, maintenir et développer les équipements pour le bien être de la population. Tout de suite, nous avons été confrontés au confinement, à l'inquiétude, au désarroi de tous. Les services municipaux ont continué à assurer le fonctionnement administratif et technique de la commune et nous nous sommes attachés à apporter de l'aide aux personnes isolées. Des bénévoles se sont manifestés pour fabriquer des masques. Avec la fin du confinement, la réouverture de l'école a nécessité la mise en place de protocoles lourds pour permettre l'accueil des enfants. L'été est revenu, sans fête, sans festival, un drôle d'été ! Et l'automne nous voilà à nouveau confinés et l'hiver débute avec le couvre-feu et plus d'inquiétude que d'espoir pour la santé de nos proches. Mais à l'heure où je vous écris, j'ai le soulagement de savoir que les quelques cas qui se sont produits sur notre commune n'ont pas eu plus de conséquence qu'une grippe. Alors, oui, ces moments sont difficiles, mais ne nous laissons pas aller au catastrophisme. Gardons nos valeurs d'entraide, de soutien. Jusqu'à l'été prochain au moins, notre quotidien sera perturbé par des mesures de précaution. Nous espérons tous ne pas revivre un deuxième été sans rencontre, sans partage. Les conséquences financières de cette crise sanitaire vont durer dans le temps et influencer nos vies. Nous ne pouvons que les imaginer. Les sommes annoncées pour « sauver » l'économie sont colossales, il faudra rembourser. De nombreuses entreprises ne résisteront pas à l'inactivité forcée de 2020. Puisse cette crise amener une vraie réflexion sur le modèle de notre société, sur les domaines essentiels à préserver, sur les valeurs humaines à retrouver.

Cette année, je ne pourrai pas vous présenter comme à l'habitude mes vœux. Aussi je profite de cette tribune pour vous souhaiter une année 2021 pleine de sérénité et de bonheur partagé et puis la santé bien entendu ! Pour ma part j'espère pouvoir partager un moment avec vous et le Conseil Municipal quand les conditions le permettront. Il n'y a pas de date fixe pour se souhaiter le meilleur et exprimer sa joie de se retrouver.

*Roland Coutou
Maire de Prémian*

Cela fait plus de 30 ans que Le Mercadal est présent dans la vie associative de notre commune et propose des activités qui ont pour but principal de permettre à nos aînés de bien vivre leur retraite en leur offrant la possibilité de retrouver du lien social.

L'année 2019 avait été une année exceptionnelle en participation.

Au cours des 3 repas et des 2 thés dansants, près de 400 adhérents se sont retrouvés autour de la piste de danse pour partager des menus gastronomiques ou de délicieux goûters préparés par notre équipe.

Nous avons accueilli 46 participants à notre sortie du printemps à La Grande Motte et au Grau du Roi, 34 lors notre voyage dans le Lot en septembre, et 38 à la sortie d'automne dans le Sidobre. Même si ces résultats ne sont pas satisfaisants en regard du travail de préparation nécessaire, cette activité était en progression de $\pm 20\%$ par rapport à 2018.

Enfin le résultat cumulé de nos 2 lotos était en progression de \pm de 50%, avec 85 participants au loto de Pâques et 135 à celui de l'Avant.

Au cours de notre AG du 15 février dernier, nous avons conclu cette revue de nos activités en ces termes: " Bref, il va falloir se bouger en 2020 si on veut faire mieux".

Nous avons débuté l'année 2020 en fanfare avec un thé dansant de la Chandeleur exceptionnel, au cours duquel nous avons atteint le chiffre record 87 participants.

Le 15 février, nous avons tenu notre Assemblée Générale qui a été suivie d'un repas festif qui a accueilli 79 convives. Au cours de cette journée, nous avons présenté notre programme des activités de l'année 2020 qui s'annonçait comme l'un des meilleurs de ces 5 dernières années.

Et puis le Coronavirus nous est tombé dessus. Et tout s'est arrêté.

Comme nous et nos adhérents faisons partie 'des personnes à risque', il nous a été recommandé de limiter au maximum nos sorties et de communiquer le moins possible. Et rapidement nous avons été confinés pendant deux longs mois dans des conditions proches de celles de la captivité.

Tous nos contacts, nos amis les plus proches et même nos enfants et petits-enfants sont devenus des dangers potentiels, à tenir le plus possible éloignés.

Cette période particulièrement traumatisante a été suivie d'une accalmie au cours de l'été. Et à l'automne, rebelote: un nouveau confinement nous a été imposé, certes plus souple que le premier, mais tout aussi contraignant et démoralisant. Parce que, en dépit des annonces de vaccin, nous ne savons toujours pas ce que nous pourrons faire pour les fêtes de fin d'année et pour le premier trimestre 2021.

Alors, avec le conseil d'administration, nous avons décidé de conserver le programme que nous avons proposé pour l'année 2020 en espérant que nous pourrions le réaliser, au moins en partie. Pour 'compenser' le manque d'activités de cette année pourrie, nous avons diminué la cotisation annuelle de 17€ à 10€, afin de couvrir la part que nous reversons à l'union nationale pour lui permettre de continuer à défendre les intérêts des personnes âgées et des retraités, comme elle l'a toujours fait depuis sa création en avril 1945, auprès des instances gouvernementales par sa présence dans toutes les négociations.

De plus, dès que cela sera réalisable, nous essaierons de proposer à nos adhérents, si possible en collaboration avec nos sections voisines, un dîner spectacle de grande qualité à des conditions spéciales.

Enfin, nous avons un projet que nous espérons pouvoir concrétiser rapidement : une permanence bimensuelle d'assistance informatique pour aider nos adhérent(e)s à effectuer des démarches par l'informatique (remplir un formulaire, faire un courrier, répondre à un questionnaire, etc...). Sa mise en place devrait pouvoir s'effectuer en début d'année, mais il faudra attendre que l'on puisse à nouveau se déplacer et la réouverture des salles municipales.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et formons des vœux pour que, l'année prochaine, nous ayons la possibilité de nous retrouver toutes et tous en bonne santé, physique et morale, pour pouvoir à nouveau profiter de la vie qui peut être si agréable dans notre belle région.

Pierre Sterpenich, le président.



Vous avez dû remarquer les petits cœurs rouges qui égayent la pelouse sous l'arbre de la place de Prémian. Ils sont nés de l'initiative de notre ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Annick. Depuis des décennies, lors de l'entrée ou de la sortie des classes, les enfants jouent sur la pelouse, depuis des décennies, ils marchent dans les crottes de chien ! Comment faire comprendre gentiment aux chiens et à leurs maîtres que ce lieu doit rester propre.

Un parent d'élève a fabriqué 6 cœurs en bois, les enfants ont imaginé les textes : « On aime jouer ici en attendant le bus » « On se fait gronder quand on marche dans les crottes de chien » « C'est mieux pour les chiens d'aller courir ailleurs » « Pour nos pieds merci de ramasser » « Les enfants de Prémian vous remercient de les avoir écoutés » « et vous souhaitent une bonne journée ». Puis Annick les a peints, seule car il n'y avait plus d'enfants à l'école durant le premier confinement.

En règle générale, merci de toujours penser à ramasser les crottes de votre chien quelle que soit la rue du village où il les a faites, ce n'est jamais agréable même si on est grand d'en écraser une. Et la rue est beaucoup plus jolie sans.

Bibliothèque

C'est une drôle de période que nous traversons... Dans le village on aperçoit quelques fantômes masqués qui se hâtent de rentrer chez eux ; plus d'embrassades, plus de serremments de main, plus d'accolades chaleureuses, on se parle de loin.

A la bibliothèque, nous avons réouvert dès que possible et nous attendons votre venue avec impatience.

Nous avons quelques livres nouveaux et un plein carton de livres à donner, alors venez nombreux

- le lundi de 17h à 18h30
- le mercredi de 16h à 17h30

Rappelons que la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.

A bientôt (avec des masques)

L'association « **Ça Va Jazzer** » a maintenu comme elle a pu son activité culturelle durant cette année perturbée.

La fanfare « du monde au Balkan » a repris ses répétitions en plein air avec distanciation en Juin et Juillet. Beaucoup de concerts ont été annulés, mais les 22 fanfarons ont pu animer une soirée au camping de Prémian (également : concert à l'hôpital local de St Pons, ouverture d'une guinguette, marché des producteurs de Clermont l'Hérault...)

A cinq reprises CVJ a fait venir des musiciens d'exception à Prémian, deux concerts de jazz se sont déroulés au restaurant l'Esclop avec jauge limitée (un au bord du Jaur sur la terrasse en contrebas, le 2ieme en salle), deux autres en association avec l'AFDA au Fil Des Arts et le cinquième à l'église de la Caminade.

Six concerts donc sur notre village cette année que les Prémianais ont su apprécier.

Du monde aux Balcans



Fanfare de Prémian



Jeudis du Terroir – Clermont L'Hérault 2020

Le Fil Des Arts en 2020

En cette année mouvementée, passée sous le signe des contraintes en lien avec la situation sanitaire, le Fil des Arts a dû s'adapter... Les manifestations du début d'année se sont déroulées comme prévu (karaoké, concert de Jazz, séances de cinéma art et essai, ciné classique, ciné-débat, formation parentalité et goûter des familles).

Après le confinement, pour la saison estivale, des cinémas plein air ont été proposés à Prémian, Mons La Trivalle, Lamalou, La Caunette et Notre Dame de Trédos (séance couplée avec une randonnée guidée). Depuis la rentrée de septembre nous avons aménagé nos activités au fil des changements de consignes : Résidence d'artiste avec restitution lors de la soirée de l'Assemblée Générale, cinéma, concert de Jazz, deux ateliers audiovisuels pendant les vacances de la Toussaint, atelier Brico-Jardin en partenariat avec Cebenna et le CPIE du Haut Languedoc.

Avant les vacances de Noël nous organiserons un spectacle pour enfant « Bobby et Mistinguette » - enquête policière participative, ainsi qu'une séance de cinéma offerte aux enfants de l'école de Prémian. Pour ne pas perdre le fil, nous avons mis en place par le biais de notre newsletter des propositions d'activités (jeux, films à visionner, création d'un livre participatif...).

Nous attendons avec impatience l'autorisation de reprise complète de nos activités, en particulier la tenue des différents ateliers.

N'hésitez pas à déposer dans notre boîte aux lettres votre adresse mail si vous souhaitez recevoir nos actualités !

Contact : tel : 04 67 97 22 06 mail : aufildesarts.x@neuf.fr site : www.fildesarts.com



Culturalité 2019.

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

*Bonjour, je suis votre correspondante MIDI LIBRE.
N'hésitez pas à me contacter pour toute info que vous souhaitez
publier sur le journal, je suis à votre disposition.*

Email : yettou.demery@gmail.com

Tél. 06 43 93 46 72

Henriette DEMERY

DÉMOGRAPHIE

Transcription de décès :

- FLACON Henri décédé le 20 janvier 2020
- TAILHADES Moïse décédé le 27 juillet 2020
- BOYER Françoise décédée le 7 novembre 2020

Crise sanitaire covid du printemps

Juste après les élections, le 17 mars 2020 marque le début du confinement jusqu'au 11 mai, jour de la levée partielle des restrictions et le 14 juin la France repasse au vert.

La mairie de Prémian a voulu rester présente dès le début de cette période difficile, trois salariées ont poursuivi leur travail en présentiel pour pouvoir répondre aux besoins de la population. La confusion était grande au début et l'avenir incertain.

Durant les quinze premiers jours Hermine a reçu énormément d'appels des administrés en quête de conseils et d'information, elle a su les rassurer. Des imprimés d'attestation de sortie ont été mis à disposition du public.

Avec l'aide d'Annick, l'aide maternelle, elles ont répertorié les personnes isolées et vulnérables de Prémian et des hameaux en leur proposant d'acheminer les courses (l'école était fermée et Annick disponible et volontaire) 5 ou 6 Prémianais en ont bénéficié, et deux fois par semaine pendant toute la durée du confinement elle téléphonait aux personnes isolées ou fragiles pour s'enquérir de leur situation, briser leur solitude et leur permettre de parler.

Marie notre postière a maintenu l'agence postale ouverte, lieu d'écoute et d'échange.

Face à la pénurie de masques la communauté de commune du Caroux au Minervois a donné des fournitures de base pour en confectionner, l'association Au Fil des Arts a préparé les kits, mis en sachet et distribué aux couturières volontaires qui ont cousu les masques lavables chez elles. Deux Prémianaises ont choisit d'en confectionner en nombre avec leur propre tissu et élastique. Grand merci à toutes. Ces masques ont été donnés à la demande.

Par la suite le conseil départemental a fourni 2 masques lavables à chaque administré.

Ces gestes d'entraide et le beau temps au rendez vous ont permis de passer plus sereinement ces semaines difficiles.



INFO....INFO...INFO...INFO...



La Mairie vient de créer une page FACEBOOK.

Si vous avez Facebook et que vous souhaitez vous abonner afin de connaître les actualités de votre village, il vous suffit d'aller dans la barre de recherche Facebook, taper Mairie de Prémian. Une fois que vous êtes sur la Page,

« Cliquez » sur « J'AIME » en haut à gauche.

Ainsi, vous serez au courant des dernières informations.



n°187
17 décembre 2020



La Comcom Communique

RETOUR SUR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020 DECHETS : UN VOTE POUR L'AVENIR

Le 10 décembre dernier s'est tenu à St-Pons le dernier Conseil communautaire de l'année 2020. Dans la salle Ponderach de manière à respecter la distanciation physique, cette réunion prévoyait un ordre du jour dense, et notamment, le vote sur l'harmonisation de la fiscalité des déchets. Les élu-e-s de la Communauté de communes du Minervois au Caroux ont fait un choix unanimement affirmé : celui de la tarification incitative, en place à horizon 2023.

Le territoire du Minervois au Caroux étant issu de la fusion de 3 Comcom, les habitants du territoire ne sont pas encore sur le même modèle de fiscalité des déchets. La Communauté de communes avait donc un délai pour harmoniser. En 2018 et 2019, un bureau d'étude a procédé à un état des lieux et rendu un rapport présentant des préconisations. Depuis cet été et l'installation de la nouvelle mandature, les élu-e-s communautaires ont été réunis par trois fois sur le sujet en Conférence des Maires élargie à tous les conseiller-e-s : une première fois pour prendre connaissance de l'état des lieux, une deuxième fois pour étudier les différentes possibilités, une troisième pour débattre et échanger. Par ailleurs, la commission Environnement, composée d'élu-e-s communautaires mais également municipaux, a permis d'approfondir la question, et de permettre à chacun de se faire une opinion.

Ainsi, afin de répondre aux enjeux environnementaux (objectifs de la Loi TECV) et financiers (inflation du coût et des taxes liés aux déchets dès 2021), les élu-e-s ont se sont accordés sur un choix, dont la mise en œuvre sera effective en 2023 : la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI). La redevance incitative est un mode de financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers qui repose sur le volume des déchets traités, et qui permet d'en limiter la production. Pour les élus, il était essentiel de faire un choix pour l'avenir, pour le bien être des habitant-e-s et pour notre environnement. Avec ce système incitatif, les conseiller-e-s communautaires engagent le territoire dans une démarche volontaire forte, avec un défi indispensable pour l'avenir : produire moins de déchets.

www.cc-minervois-caroux.fr



Contact : Isabelle CAYUELA, Responsable du service Communication
Tél. 04 68 91 31 50 / Mobile : 06 37 69 40 20
Courriel : communication@cdcmc.fr
www.cc-minervois-caroux.fr

Le nouveau Conseil Municipal



J'ai souhaité rester dans l'équipe municipale afin de participer activement à la vie du village.
Village qui me tient à cœur et dans lequel mon père s'est investi avant moi.
Didier Affre



Boris Bauwens : Arrivé sur la commune de Premian en 1985 à l'âge de cinq ans, j'ai été successivement domicilié à Coumeilho, la Caminade, Fouilho et depuis trois ans, j'ai posé mes bagages au Vignes de la Coste.
Je suis actuellement conseiller en gestion de patrimoine au Crédit Agricole du Languedoc sur le secteur de St Chinian, Olonzac et St Pons.
Depuis tout petit j'ai eu la chance de profiter d'un cadre de vie remarquable que nous offre notre village, autant par son patrimoine exceptionnel avec ses monts, forêts, son lac et ses ruisseaux, que par son dynamisme culturel, municipal, éducatif et sportif.
C'est donc tout naturellement que j'ai décidé de contribuer à la protection et au développement de ce cadre de vie.
Dans un premier temps en m'impliquant au sein du tissu associatif (Football club de Premian et association communale de Chasse en tant que président, et Trail du Sommail en tant que membre).



Pour ce premier mandat, je souhaiterais aider au bon fonctionnement de la vie prémianaise en étant à l'écoute des attentes des habitants et en participant activement aux décisions de l'équipe municipale. Frédérique Beaufume



Bruno Bessieres :
J'ai décidé d'accepter d'être conseiller municipal pour participer à faire vivre mon village.



Alain Cauquil :
Bonjour, motivation pour mon troisième mandat, PREMIANAIS de souche, je tenais à participer à la vie de mon village.



Roland Coutou, professeur des écoles (à Prémian depuis cette année), né en 1962 à Prémian c'est naturellement que j'ai toujours souhaité m'investir pour la vie de mon village. Adjoint au Maire depuis 1995, j'ai souhaité continuer mon action en prenant la tête d'une liste pour le mandat débutant en 2020.



Roseline Grzeszczak épouse Musard j'habite à Ichis depuis 1980. Je débute mon 3^{ème} mandat. J'ai 4 grands enfants qui ont été scolarisés à Prémian. Retraitée en octobre 2020 d'infirmière libérale, je serai plus disponible pour les questions environnementales, humaines et culturelles.



Matthieu Henry :

Ayant passé depuis mon plus jeune âge mes vacances à Prémian, c'est en 2002 que je me suis installé définitivement dans le village. En 2008 je suis entré comme conseiller municipal, puis 4^{ème} adjoint en 2014. C'est avec intérêt et motivation que je vais occuper un nouveau poste d'adjoint au sein de l'équipe municipale, afin de continuer à faire vivre et améliorer notre village.



Véronique Hernandez

Assistante maternelle. Depuis toujours je suis impliquée dans différentes associations et depuis 2008 en temps que conseillère municipale. M'investir pour le village et ses habitants, être à leur écoute me semble normal. Par ailleurs, je suis en total accord avec ce nouveau conseil et son maire pour mettre en place de nouveaux projets.



Evelyne Hugues :

Etre au sein d'une équipe qui s'investit afin de dynamiser son village, valorise son patrimoine en étant au plus proche de ses habitants et de leurs besoins.



César Larribeau, 31 ans, je vis à Prémian depuis ma tendre enfance. Je souhaite m'impliquer au sein de ce village qui m'est cher. Je souhaite m'investir activement pour le bon vivre ensemble et offrir mes compétences.



J'ai eu envie de m'impliquer dans la commune qui m'a vu grandir et au sein de laquelle je suis installée professionnellement depuis 3 ans, en tant que vigneronne. Ophélie Lamoureux



Élue conseillère durant les deux derniers mandats de Mr Barthes, j'ai pu appréhender la gestion communale et son univers très enrichissant. Disposant de temps pour cause de retraite, j'ai accepté d'être premier adjoint car je suis très attachée à notre commune et j'apprécie le fait d'agir pour notre collectivité, de m'investir dans des projets, de participer à leur conception et leur aboutissement. Martine Lugagne



Hébergeur depuis 5 ans sur la commune, j'ai eu envie de m'investir dans la vie de notre cité pour contribuer à ce que notre village soit agréable à vivre et attractif, donc une destination tant pour les touristes qu'un lieu de vie pour des nouveaux habitants. Pierre-Franck Luye.



Yves Mondon :
Né à Prémian, j'y suis revenu m'y installer définitivement à la retraite. Après un premier mandat pendant lequel je me suis occupé de projets culturels et des écoles, Roland Coutou m'a proposé de prolonger ces actions et c'est avec plaisir que j'ai accepté cette tâche en tant qu'adjoint au sein de son équipe.

Un grand merci aux quatre membres de l'ancien conseil qui n'ont pas souhaité se représenter pour laisser la place aux « jeunes », ils ont donné beaucoup de leur temps et de leur amour du village : Gourdouze Monique, Barthes André, Barthes Hubert et Jean Louis Gleizes.

Les réalisations 2020

Avec le confinement et le changement de Conseil Municipal, la gestion du quotidien a été la charge la plus importante. Toutefois, nous n'avons pas négligé de poursuivre les investissements pour l'équipement de la Commune. La réalisation s'est avérée difficile avec des entreprises à l'arrêt, le confinement et des retards administratifs.

Dans le domaine de l'eau potable, nous avons vécu une année sans pénurie malgré une sécheresse importante à l'automne. Le captage de la Sicarderie se montre chaque année insuffisant avec une très faible population. Les travaux ont porté essentiellement sur la recherche et la réparation de fuites, sur le secteur de l'Arcas et sur des branchements de particuliers. Une grosse fuite sur la canalisation d'alimentation du secteur nord à l'été aurait pu causer un manque, mais sa détection par des promeneurs a permis une réparation rapide et un impact très réduit pour les usagers. Au mois de juillet, les arrêtés d'utilité publique des captages de Fonfrèche et des Prés-hauts ont été publiés. Les travaux nécessaires sont programmés pour 2021/20. Nous devons continuer le travail de recherche de fuites pour permettre à notre réseau d'avoir un rendement satisfaisant, évitant toute pénurie, même en période sécheresse.

La visite du Président du Conseil Départemental au début du mois d'août a permis l'obtention de 35 000€ de subvention. Le département a souhaité soutenir les entreprises en relançant l'investissement public. Sont donc prévus des travaux de voirie à la Caune, la réalisation de la climatisation des bureaux de la Mairie, l'aménagement d'une cuisine pour les associations dans l'ancien garage de la Mairie et l'équipement en chauffage d'un atelier locatif. Ces subventions s'ajoutent aux 25 000€ obtenus pour le revêtement de la voie verte et du goudronnage à la Bouisse. Les délais de recherche d'entreprises n'ont pas permis la réalisation de ces travaux en 2020, ils débuteront dans le premier semestre 2021.

Le Conseil Municipal a commencé sa réflexion pour les projets de 2021. Toujours soucieux d'éviter un impact sur les finances de la Commune (donc sur les vôtres), c'est par la recherche de subventions que nous avons commencé : 80 000€ auprès de l'état (DETR dotation de l'Etat aux territoires ruraux) pour des études sur les assainissements de Ichis, Fouilho et la Prade (stade) ainsi que des études sur l'aménagement des étages du bâtiment de la salle des Fêtes. Nous avons aussi sollicité l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental pour une mise à jour du schéma directeur d'eau potable (23 000€) et nous montons un projet pour réaliser les travaux d'assainissement. Bien entendu, la réalisation de ces projets dépendra de l'attribution des subventions et leur réalisation prendra un à deux ans au minimum.

En 2021, nous devons programmer des travaux sur la route des Mattes, le mur de la rue de la Gare au niveau du quai, la remise en état de la lame pour déneiger, (5000€), la numérotation des adresses postales, l'achat de matériel informatique pour l'école (3000€ subventionné à 50% par l'opération école numérique), mise en conformité de la salle Au Fil des Arts (5000€), continuer à aménager le camping, vérifier la solidité du mur de soutènement du parking de la Caune et réfléchir à une promotion du village. La population est en constante régression depuis plusieurs années. Le recensement de 2020 établit la population municipale à 521 habitants (avec les étudiants, les résidents en Ehpad), la population réelle étant de 499 prémianais. Nous devons retrouver une dynamique dans les constructions permettant l'accueil de familles avec des enfants. L'obtention de permis de construire devient très difficile, les services de l'Etat qui instruisent les demandes sont très restrictifs. La carte communale est en projet depuis presque 10 ans maintenant et nous ne pouvons la valider en l'état, c'est la garantie de ne plus avoir de nouvelles constructions sur la Commune, l'opposé de l'effet recherché.

Souvenir Français

Début janvier 2020, une invitation portant ordre du jour était adressée aux 116 adhérents, fixant au samedi 8 février 2020 à 16 heures l'assemblée générale à la salle polyvalente du village.

50 adhérents ont répondu à cette invitation et 38 pouvoirs représentaient les excusés, le quorum atteint, l'assemblée a pu délibérer en présence de Monsieur le Maire de Prémian.

La présidente remercie les participants et leur demande une minute de silence en hommage aux adhérents disparus en cours d'année, mais aussi en mémoire de toutes les victimes d'attentats en France et à l'étranger.

Lecture est donnée du compte rendu moral par la secrétaire Mme Hermine Sénégas. Adopté à l'unanimité. Puis Monsieur Boyer Jean-Louis fait état du compte rendu financier, adopté à l'unanimité.

A souligner 106 cotisations ont été encaissées ainsi que 6 abonnements à la revue. Des questions diverses ont été abordées. Lecture a été faite par la Présidente de la création du Souvenir Français par Xavier Niessen (extrait de la revue n° 517) dont on avait fêté le centenaire de sa mort le 29 décembre 2019.

Présentation du devis du maçon pour la façade de la « baraque des gardes » (maquis) 5 140,80 €. Le comité prendrait 4 000 € à sa charge, le solde serait payé par la municipalité. La Présidente fait appel à des bénévoles pour aider à cette réfection. Quelques messieurs ont été d'accord. Bien entendu, rien n'a été réalisé cet été, en cause « la covid 19 ». Quand pourrons-nous effectuer les travaux ?!

La sortie annuelle devait se faire cette année en « pays de conflent » le 17 juin. Visite de Villefranche de Conflent avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts et après le repas, circuit avec le petit train jaune. Tous les présents ont été séduits par le programme qui sera reconduit, si possible en 2021 ? Nous vous tiendrons au courant en temps voulu. Nous ignorons si nous pourrions faire une assemblée générale cette année.

Pour clore le débat, la secrétaire a fait la lecture du texte « Ils ont sauvé l'honneur » de Guy Branchène (extrait de la revue n°517).

La séance s'est terminée vers 18h30 dans la convivialité après la dégustation de « pumpets », clémentines, chocolats, accompagnés de jus de fruit, cidre et muscat.

Tout était préparé pour l'organisation de la quête du 1^{er} novembre au cimetière et au dernier moment, la délégation générale de l'Hérault nous donnait ordre de tout annuler, toujours à cause de « la covid 19 ».

Marie – José BARTHES



Où s'adresser et à qui lorsque l'on est Prémianais et en galère ?

Voici quelques adresses et téléphones utiles si vous rencontrez des difficultés administratives ou financières. Vous pouvez également le signaler au secrétariat de la mairie de Prémian.

Conseil départemental 7 route d'Artenac St Pons tel : 04 67 67 36 90

le service départemental des solidarités SDS s'adresse à tous, une assistante sociale de secteur étudie le dossier quelque soit l'âge du demandeur et, en fonction de sa situation financière, elle établit une fiche navette pour l'obtention de différentes aides. Ce service propose un soutien adapté tel que signalement de maltraitance, dossier de surendettement, bon alimentaire, fonds de solidarité

logement, caution, aides financières pour l'électricité etc...

Service départemental de l'autonomie ouest :

SDAouest 7 route d'Artenac St Pons tel : 04 67 67 43 00. Mail : secretariatsdaouest@herault.fr

Ce service s'adresse

- aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie pour monter un dossier APA (aide personnalisée d'autonomie)
- accueil et information pour les dossiers MDPH (maison des personnes handicapées)
- gère la CMI (carte mobilité inclusion) carte d'invalidité, priorité de stationnement

RIFI (relais informations familles itinérant) Hérault : accueil en mairie de St Pons le mardi uniquement sur rendez-vous :04 67 79 35 93

aide administrative, accès aux droits, conseil budgétaire, dossier de surendettement et demande de microcrédit personnel.....etc

L'atelier des solidarités 7 rampe du marché ST Pons ; Renseignements 07 85 20 96 91.

C'est une structure associative mise en place par « Familles rurales » une adhésion/famille après constitution d'un dossier (RIFI)

propose une épicerie solidaire : le mardi vente des produits alimentaires et d'hygiène en libre service à bas prix en fonction des revenus de la famille. (durant le confinement mise en place de commande et de paniers solidaires). En s'appuyant sur les associations locales l'atelier des solidarités propose des aides itinérantes dans les villages, bientôt à Prémian au Fil Des Arts.

Il propose aussi 1 mercredi sur 2 des ateliers collectifs pour les rencontres et informations (jeux de société, atelier cuisine, activités manuelles...) pas de mercredi depuis le confinement.

Le secours populaire français rampe du marché St Pons tel 04 67 23 61 27 a ré-ouvert sa boutique sous le marché couvert, elle est ouverte à tous sans condition de revenus : vente à bas prix de vêtements, vaisselle, jeux d'occasion etc... ouvert le mercredi matin (d'autres demi journées restent à définir depuis la reprise de l'activité interrompue confinement)

Cette association distribue aussi l'aide alimentaire, après que les personnes soient passées par SDS pour obtenir une fiche navette

Le secours catholique Caritas France chemin du cimetière St Pons, tél : 06 16 52 91 21 ouvert tous les lundis de 14h30 à 16h30 tout achat (vêtements, vaisselle, autres...) durant le confinement les permanences sont arrêtées, tout achat boutique reste possible sur RV

Quoiqu'il en soit ne restez pas isolés, votre commune, des professionnels et des associations sont là pour vous aider

RAPPEL

pour ceux qui n'ont pas encore retourné le formulaire de consentement

Comment être informé rapidement (coupure d'eau par exemple...)

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) A LA MAIRIE DE PREMIAN

Applicable depuis le 25 mai 2018, le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a fait évoluer les normes européennes en matière de protection des données personnelles dont le traitement est automatisé.

A ce titre, les collectivités territoriales doivent s'engager à organiser le stockage et le traitement des données personnelles de leurs administrés, à en assurer leur confidentialité ainsi qu'à renforcer la sécurité des accès à ces informations.

Pour cela, le RGPD étend les obligations des organismes gestionnaires de ces informations, en même temps qu'il élargit les droits des citoyens européens à un meilleur contrôle de leurs données.

Dès à présent, la commune de Prémian se conforme aux dispositions du RGPD.

Pour remplir ses obligations légales et ses missions de service public, la commune collecte et traite diverses données sur ses administré(e)s, et les conserve pour ses besoins et dans le respect de la réglementation en matière de prescription.

Les informations recueillies par la commune de Prémian sont destinées à l'usage exclusif des agents de la collectivité dans le cadre de la conduite de leur mission de service public. Elles ne seront pas communiquées à des tiers et aucun usage commercial de vos données ne sera réalisé.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité sur les informations vous concernant et détenues par la commune.

Pour cela, vous devrez adresser le **formulaire ci-dessous**, qui sera également disponible en mairie, avec une **copie de votre pièce d'identité**.

Vous trouverez ci-dessous un formulaire à retourner en mairie vous permettant de donner votre consentement pour le stockage et le traitement de vos données personnelles dans le cadre de la communication d'informations par la commune à destination de ses administrés. Sans consentement, la commune ne pourra plus vous informer et vous ne pourrez plus être bénéficiaires de certaines actions menées par l'équipe municipale.

Il est donc important de remplir le formulaire ci-dessous et de le déposer en mairie ou le retourner par voie postale en précisant bien vos coordonnées avant le 1er mars 2020.

✂-----

FORMULAIRE INDIVIDUEL DE CONSENTEMENT

A remplir et à déposer en mairie ou à retourner par voie postale en précisant bien vos coordonnées avant le 1er mars 2020.

Je soussigné (e) _____

Demeurant à (précisez l'adresse postale de votre domicile) _____

Atteste avoir été informé (e) de la législation concernant la protection des données personnelles et donne mon accord libre et éclairé à ce que les informations personnelles collectées me concernant puissent être utilisées dans le ou les cadres suivants, pendant toute la durée de fonctionnement de ces services :

- informations aux administrés sur des perturbations réseau d'eau potable,
- informations aux administrés sur la voirie,
- informations concernant la distribution d'électricité,
- informations pour les cérémonies officielles,
- transmission dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

Merci de préciser votre adresse mail et vos coordonnées téléphoniques (portable en priorité) :

@ _____

 _____

Date :

Signature :